

NOTE AUX CLUBS DE BMX



Organisation de la
saison BMX 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. LES EPREUVES REGIONALES	3
1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL	3
1.2. LES COUPES REGIONALES	3
1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS	3
2. LES EPREUVES NATIONALES.....	4
2.1. LE CALENDRIER	4
2.2. LES EPREUVES	4
2.2.1. Le Challenge France	4
2.2.2. Les Indoors	5
2.2.3. La Coupe de France	5
2.2.4. Le Trophée de France de BMX	6
2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France	7
3. LES EPREUVES INTERNATIONALES	8
3.1. LE CALENDRIER	8
3.2. LES EPREUVES	8
3.2.1. La Coupe d'Europe	8
3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe	9
3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI	10
3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde	10
4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES.....	11
4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES	11
4.2. CATEGORIES NATIONALES	11
4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	11
4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES	11
4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES	11
5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS	12
5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES	12
5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :	12
5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE	17
5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE	18
5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE	19
5.6. REMARQUES GENERALES	20
6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP).....	21
7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE	22
7.1. PREAMBULE :	22
7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE	22
7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE	22
8. NUMEROTATION DES PILOTES	23
8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)	23
8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS	23
8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL	23
9. DEROGATIONS	24
10. ENGAGEMENTS EN LIGNE	25
11. SECURITE DES PILOTES	26
11.1. CASQUE INTEGRAL :	26
11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :	26

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront durant le week-end des 05 et 06 mai 2018 (sauf dérogation pour 2018 dûment mentionnée à la FFC).

Les pilotes nationaux doivent participer aux Championnats Régionaux afin de valider leur sélection au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France. Les pilotes qui ne participeront pas aux Championnats Régionaux ne seront donc pas autorisés à participer au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France puisque non sélectionnés.

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

2. LES EPREUVES NATIONALES

2.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
27 et 28 janvier	Avignon	Provence Côte d'Azur	Indoor
17 et 18 février	Caen	Normandie	Indoor
31 mars, 01 et 02 avril	St Quentin en Yvelines	Ile de France	Coupe de France
21 et 22 avril	Joué-Lès-Tours	Centre Val de Loire	Coupe de France
19 et 20 mai	La Roche sur Yon	Pays de la Loire	Coupe de France
26 et 27 mai	Calais	Hauts de France	Coupe de France
16 et 17 juin	St Etienne	Auvergne – Rhône Alpes	Coupe de France
08 et 09 décembre	St Etienne	Auvergne – Rhône Alpes	Indoor
07 et 08 avril	Challenge France
12 et 13 mai	Challenge France
02 et 03 juin	Challenge France
23 et 24 juin	Schwenheim	Grand Est	TFBMX
06, 07 et 08 juillet	Sarzeau	Bretagne	Chpt de France

2.2. LES EPREUVES

Annexe 1 : Les Epreuves Nationales de BMX 2018

Les épreuves du calendrier national se décomposent en 5 types d'épreuves distincts :

- Le Challenge France
- Les Indoors,
- La Coupe de France
- Le Trophée de France de BMX
- Le Challenge National/Championnats de France

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 1 du présent document.

2.2.1. Le Challenge France

Le Challenge France est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elles concernent toutes les catégories de pilotes sauf les « nationaux » et les Elites.

Les épreuves du Challenge France se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 07 et 08 avril : St Avertin (CEVL), Montélimar (AURA), Vesoul (BOFC), Canéjan (NOUA, le dimanche)
- Les 12 et 13 mai : Petit Couronne (NORM), Cavaillon (PACA), Besançon (BOFC), Frontignan (OCCI, le samedi)
- Les 02 et 03 juin : Vitré (BRET), Mours St Eusèbe (AURA), Calais (HADF), Pamiers (OCCI, le samedi)

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Le Challenge France permet aux pilotes de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points Challenge France ci-dessous).

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus relatifs à la participation aux trois manches du Challenge France. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concernée.

Il n'y a pas de repêchages à l'issue des épreuves du Challenge France pour pouvoir participer au Challenge National/Championnats de France ou au TFBMX.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

Les pilotes nationaux ne sont pas autorisés à participer au Challenge France, sauf en Cruiser si ces derniers jouent leur qualification pour le Challenge Européen et/ou le Challenge Mondial.

Sur les épreuves du Challenge France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis selon le CPP Challenge France à partir de la deuxième manche.

2.2.2. Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'évènement.

Pour la saison 2018 trois épreuves Indoor se dérouleront :

- Les 27 et 28 janvier à Avignon (PACA)
- Les 17 et 18 février à Caen (NORM)
- Les 08 et 09 décembre à Saint Etienne (AURA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2018 (voir tableau des catégories concernées) et par définition, ayant plus d'une année de licence.

Pour les épreuves Indoor entrant dans le CPP (cf art 5.1), seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP 2018 sont autorisés à participer.

Les épreuves Indoor sont inscrites au calendrier UCI. Par conséquent, c'est la réglementation UCI qui s'applique sur ces épreuves (ex : pédales automatiques à partir de 13 ans, pas de maillots avec zip intégrale, pas de numéro dans le dos des maillots sauf si numéro permanent, etc...)

Sur les épreuves Indoor, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour l'Indoor d'Avignon (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis suivant le CPP 2018 national pour l'Indoor de Caen et de St Etienne.

2.2.3. La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 5 épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes dits « nationaux » (voir tableau des catégories concernées).

Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- **Challenge** : Les pilotes des catégories Challenge disputeront 2 manches (une le samedi et une le dimanche) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France sauf à St Quentin en Yvelines où les pilotes rouleront sur 3 jours (samedi, dimanche et lundi). La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.
- **Championnat** : Les pilotes des catégories Elite Femmes, Elite Hommes et Junior disputeront 2 manches (une le samedi après-midi et une le dimanche après-midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France sauf à St Quentin en Yvelines où il n'y aura qu'une manche le lundi 02 avril. La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 9 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

Les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces et 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

Les pilotes « nationaux » souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France.

Le classement général de la Coupe de France BMX 2018, servira dans les catégories Championnat à déterminer les listes des pilotes sélectionnés pour le Championnat de France de Time Trial (cf. article 2.2.5)

La liste des pilotes nationaux est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.ffc.fr/reglements-2/>

Sur les épreuves de la Coupe de France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis suivant le classement général de la Coupe de France pour les manches suivantes.

2.2.4. Le Trophée de France de BMX

Cette épreuve se déroulera les 23 et 24 juin 2018 à Schwenheim (GEST).

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes qui auront, au préalable, été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.

Le TFBMX fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

Le TFBMX servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club formateur 2018.

Sur le Trophée de France de BMX, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France

Cette épreuve se déroulera les 06, 07 et 08 juillet 2018 à Sarzeau (BRET)

a) Le Challenge National

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes Challenge âgés de 17 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France ainsi qu'aux pilotes nationaux ayant participé à leur Championnat Régional.

Consécutivement à la création de la catégorie Junior Femmes en Championnat, la catégorie Femme 17 ans et + passe à Femme 19 ans et + au Challenge National.

Sur le Challenge National, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

b) Les Championnats de France

Les Championnats de France sont ouverts à tous les pilotes des catégories Elite Hommes et Elite Femmes, aux pilotes Cadets Nationaux (Garçons/Filles) et Juniors (Hommes/Femmes) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) Junior Femmes sélectionnés suite au Challenge France.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.

Depuis 2013, un titre de Championne de France Junior Femmes a été créé. Cette catégorie se compose des Femmes âgées de 17 ans et 18 ans, évoluant en Elite Femmes **ET** de celles qualifiées à l'issue du Challenge France via la catégorie Femme 17 ans et +. Les pilotes de cette catégorie utiliseront la butte à 8 mètres le cas échéant.

Un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après :

- Elite Homme : 32 premiers pilotes de la Coupe de France 2018 (puis superfinale à 16),
- Elite Femme : 16 premières pilotes de la Coupe de France 2018 (puis superfinale à 8),
- Junior Homme : 16 premiers pilotes de la Coupe de France 2018 (puis superfinale à 8),
- Junior Femme : 8 premiers pilotes de la Coupe de France 2018 (puis superfinale à 5).

En cas de blessure il n'y aura pas de remplacement. La DTN pourra attribuer des dérogations de participation au Time Trial, uniquement aux pilotes présents sur les listes nationales de haut niveau.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales (sauf lors du Championnat de France de l'année suivante où le titre est remis en jeu.) Le maillot devra impérativement répondre aux exigences de la réglementation fédérale et plus particulièrement des articles 10.3.069 et 10.3.070. Il est rappelé que chaque maquette de maillot doit être soumise à validation de la FFC avant sa réalisation.

Sur les Championnats de France, les feuilles de race seront montées suivant les temps du Time Trial puis suivant le classement de la Coupe de France. Pour les Cadets, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

Le Challenge National / Championnats de France servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club de France 2018.

3. LES EPREUVES INTERNATIONALES

3.1. LE CALENDRIER

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Comité</i>	<i>Epreuve</i>
24 et 25 mars	Verone	Italie	Coupe d'Europe
14 et 15 avril	Zolder	Belgique	Coupe d'Europe
28 et 29 avril	Kampen	Pays-Bas	Coupe d'Europe
19 et 20 mai	Blegny	Belgique	Coupe d'Europe
12, 13, 14 et 15 juillet	Sarrians	France	Champ d'Europe Junior
09 et 10 août	Glasgow	Ecosse	Champ d'Europe Elite
31 mars et 01 avril	St Quentin en Yvelines	France	Supercross UCI
05 et 06 mai	Papendal	Pays-Bas	Supercross UCI
12 et 13 mai	Zolder	Belgique	Supercross UCI
22 et 23 septembre	Santiago Del Estero	Argentine	Supercross UCI
05 au 09 juin	Baku	Azerbaïdjan	Championnat du Monde

3.2. LES EPREUVES

Les épreuves du calendrier international se décomposent en 4 types d'épreuves distincts :

- La Coupe d'Europe
- Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe
- La Coupe du Monde Supercross
- Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

3.2.1. La Coupe d'Europe

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les Coupes d'Europe. Elles sont au nombre de 5 en 2018 et se déroulent sur deux jours.

a) Le niveau « Championnat » :

Ce niveau concerne exclusivement les catégories internationales suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite
-

Pour ces catégories, la Coupe d'Europe peut être classée suivant deux niveaux au calendrier UCI :

- classe UCI « HC » (Hors Classe)
- classe UCI « C1 » (Classe 1)

b) Le niveau « Challenge » :

Un coureur doit faire partie de la LRP 2018 (liste de référence des pilotes) pour pouvoir prétendre à participer aux manches de la Coupe d'Europe.

Dans le cadre des manches de la Coupe d'Europe, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15/16.
- Men 17/24, 25 +.
- Girls 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17+.

Pour ces catégories, chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche.

Dans le cas où une catégorie comprendrait plus de 256 pilotes engagés, seules deux manches qualificatives seront effectuées.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe

a) Le Challenge Européen

Le Challenge Européen BMX se déroulera du 12 au 15 juillet 2018 à Sarrians (PACA)
Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Women 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

L'épreuve se déroulant en France, chacune des catégories ci-dessus pourra accueillir un maximum de 32 pilotes français au lieu des 16 pilotes habituellement.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Les Championnats d'Europe

Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront :

- d'une part les 14 et 15 juillet pour les pilotes Junior (à Sarrians)
- d'autre part les 09 et 10 août pour les pilotes Elite (à Glasgow)

Les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces.
Il y aura donc un titre attribué dans chaque catégorie suivante :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite.

Chaque pays peut engager jusqu'à 16 pilotes maximum dans chacune des catégories Championnat. A ce titre, c'est la Direction Technique Nationale qui procédera aux sélections des 16 pilotes dans chacune des catégories.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI

La Coupe du Monde Supercross UCI est une épreuve réservée aux pilotes des catégories Championnat à l'international. Les catégories Junior et Elite sont regroupées pour ne former qu'une seule catégorie Elite avec :

- Women Elite (dont les Women Junior),
- Men Elite (dont les Men Junior).

3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

a) Le Challenge Mondial

Le Challenge Mondial BMX se déroulera du 05 au 07 juin 2018 à Baku (AZB).

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17/24 et 25 +.
- Men 17/24, 25/29, 30/34 et 35 +.
- Master.
- Cruiser Boys 13/14 et 15/16.
- Cruiser Women 16 -, 17/29, 30/39, 40 +.
- Cruiser Men 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44, 45/49 et 50 +.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés (16 par catégories) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Les conditions de qualifications sont définies dans les articles 5.2 et 5.5 de la présente note.

b) Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde de BMX se dérouleront les 08 et 09 juin 2018 à Baku (AZB).

Les titres de Champion du Monde sont décernés pour les catégories Championnat dans la course Race 20 pouces.

Pour les pilotes, il est nécessaire d'être qualifiés d'office ou sélectionnés par la Direction Technique Nationale pour participer.

Les conditions de qualifications sont définies dans l'article 5.5 de la présente note.

4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Catégories internationales

4.2. CATEGORIES NATIONALES

Annexe 3 : Catégories nationales

Annexe 4 : Types de Licences BMX 2018

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « Pass'Cyclisme » peut uniquement participer aux épreuves BMX départementales et régionales. Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer au Challenge France, même si cette épreuve se déroule sur le territoire de son propre comité régional.

Au cas où ce coureur désirerait participer au Challenge France et aux autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

A noter que la catégorie Prélissance n'existe pas au niveau national. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

Les pilotes de nationalité françaises et âgés de 8 ans et moins (nés en 2010 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France et Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2018, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 4).

4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES

Le CPP Challenge France, détermine les montées en catégorie « nationale » pour ensuite participer aux Coupes de France pour l'année n+1.

Le CPP National détermine les montées en catégorie Elite et les descentes en catégories du Challenge France pour l'année n+1.

Le classement général de la Coupe de France détermine les montées-descentes relatives aux catégories Championnat pour l'année n+1.

Dans le cas où un pilote souhaiterait ne pas être pilote national, un courrier devra parvenir à la FFC afin de signifier ce choix. La descente du pilote au niveau « Challenge France » sera conditionné à la non-participation du TFBMX ou Challenge National / Championnats et ce, quel que soit le classement du pilote au CPP Challenge France.

Le document relatif aux quotas des montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX qui se déroulera début 2018.

5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS

Deux CPP existent sur le circuit BMX :

- un CPP National,
- un CPP Challenge France.

Ces CPP permettent de déterminer des listes de sélections et les montées-descentes à l'issue de la saison, dans les conditions définies ci-après.

Annexe 5 : Modes de sélections pour la Saison 2018

5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES

Le CPP National sert à déterminer :

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen (CPP jusqu'à Coupe de France St Etienne),
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial (CPP jusqu'à Coupe de France Joué-Lès-Tours),
- les montées-descentes à l'issue de la saison (CPP jusqu'à Coupe de France St Etienne). Pour les pilotes « Championnat », les montées-descentes à l'issue du classement général de la Coupe de France.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2018 :

- **2 Indoors** : Avignon et Caen
- **5 Coupes de France** : St Quentin en Yvelines, Joué Lès Tours, La Roche sur Yon, Calais, St Etienne

Le CPP National prendra donc en compte les 7 courses ci-dessus, soit 12 résultats (1 résultat par Indoor et 2 par Coupe de France).

Les **10 meilleurs résultats** seront pris en compte (**2 jokers**) pour l'établissement du **CPP final**.

Les **5 meilleurs résultats** seront pris en compte (**1 joker**) pour l'établissement du **CPP jusqu'à Joué-Lès-Tours**.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

Les sélections définitives seront effectuées par la Direction des Activités Sportives de la FFC, en collaboration avec la CNBMX à l'issue de la Coupe de France de Joué-Lès Tours (pour le Challenge Mondial) et à l'issue de St Etienne (pour le Challenge Européen).

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Le CPP Challenge France sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge National et aux Championnats de France,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers (CPP jusqu'au 2^{ème} Challenge France),

- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1 (CPP jusqu'au 2^{ème} Challenge France uniquement pour les pilotes Benjamin 2^{ème} année).

Il y a un CPP Challenge France par zone Interrégionale.

Compte tenu de la spécificité du calendrier 2018 et du Challenge Mondial BMX prévu à Baku du 05 au 09 juin, le CPP Challenge France sera pris en compte exceptionnellement de manière différente pour les catégories ci-dessous :

- Pupille Fille/Garçon : Les deux premiers Challenge France seront pris en compte pour la sélection au Challenge Mondial,
- Benjamin Fille/Garçon : Les deux premiers Challenge France seront pris en compte pour la sélection au Challenge Mondial. Les deux premiers Challenge France seront également pris en compte pour la montée en catégorie nationale des pilotes Benjamin 2^{ème} année (Fille et Garçon),
- Cruisers : Les deux premiers Challenge France seront pris en compte pour la sélection au Challenge Mondial.

Les pilotes qui **participeront** au Challenge Mondial dans les catégories ci-dessus, seront automatiquement qualifiés pour le :

- Challenge Européen
- Challenge National ou TFBMX (sous réserve de participation au Championnat Régional).

Le CPP Challenge France prendra donc en compte les manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote selon les spécificités ci-dessus sans aucun joker.

Un bonus de point sera mis en place pour les pilotes participants aux 3 manches du Challenge France. Ce bonus est égal à 10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 de la même zone.

Dans le cadre des sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruisers, le nombre de pilotes qualifiés par zone Interrégionale et par année d'âge (pour les Pupilles et Benjamins) sera le suivant :

ZONES ITR	Sélection pour 32 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Sélection pour 30 pilotes + 2 pilotes hors métropole	Sélection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Sélection pour 15 pilotes + 1 pilote hors métropole
Zone Nord Est	8	7	4	4
Zone Sud Est	10	9	5	4
Zone Nord Ouest	10	10	5	5
Zone Sud Ouest	4	4	2	2

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le **Challenge Européen** :

Comme précisé ci-dessus, les pilotes ayant **participé** au Challenge Mondial à Baku, seront automatiquement qualifiés pour le Challenge Européen à Sarriens. Dans chacune des catégories ci-après, le chiffre annoncé comprend donc le ou les pilotes ayant participé au Challenge Mondial.

Exemple en Pupille Garçon né en 2009 : Les 10 premiers du CPP Challenge France Nord-Ouest sont qualifiés pour le Challenge Européen. 4 pilotes Pupilles Nord-Ouest nés en 2009 ont participé au Challenge Mondial. Ces 4 pilotes seront donc retirés du CPP Challenge France final de leur catégorie (pupilles nés en 2009). Il en découlera ainsi un nouveau classement CPP Challenge France pour les pupilles 2009 dont les pilotes classés de la 1^{ère} à la 6^{ème} place rejoindront les 4 participants à Baku ; il y aura donc bien ainsi 10 pilotes sélectionnés pour le Challenge Européen.

Challenge Européen					
Saison 2018	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		60	60	60	60
Qualifiés Zone NE	24,22%	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
		Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2008	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 2006
Qualifiés Zone SE	30,49%	Les 9 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 9 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
		Les 9 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés en 2008	Les 9 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés en 2006
Qualifiés Zone NO	31,03%	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
		Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2008	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 2006
Qualifiés Zone SO	14,26%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
		Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006

Challenge Européen

Saison 2018	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus	Cruiser 30/34	Cruiser 35/39	Cruiser 40/44	Cruiser 45/49
Cibles		30	30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	24,22%	Les 7 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969
Qualifiés Zone SE	30,49%	Les 9 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969
Qualifiés Zone NO	31,03%	Les 10 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969
Qualifiés Zone SO	14,26%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969

Challenge Européen

Saison 2018	Quotas par zone ITR	Cruiser 50+	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30/39	Cruiser Women 40+
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	24,22%	Les 7 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 7 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 7 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant
Qualifiés Zone SE	30,49%	Les 9 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 9 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 9 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 9 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant
Qualifiés Zone NO	31,03%	Les 10 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 10 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 10 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant
Qualifiés Zone SO	14,26%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant

Dans le cas où les 31^{ème} et 32^{ème} places réservées aux pilotes hors métropole resteraient libres, le 10^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Est puis le 8^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Nord-Est seraient alors qualifiés.

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés pour le **Challenge Mondial** :

Challenge Mondial					
Saison 2018	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
	Cibles	30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	24,22%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SE	30,49%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2008	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006
		+	+	+	+
Qualifiés Zone NO	31,03%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
Qualifiés Zone SO	14,26%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2009	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2009	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2007	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2007
		+	+	+	+
		Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2008	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2008	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2006
		+	+	+	+

Challenge Mondial						
Saison 2018	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus	Cruiser 30/34	Cruiser 35/39	Cruiser 40/44	Cruiser 45/49
	Cibles	15	15	15	15	15
Qualifiés Zone NE	24,22%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969
Qualifiés Zone SE	30,49%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969
Qualifiés Zone NO	31,03%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969
Qualifiés Zone SO	14,26%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1988 et 1984	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1983 et 1979	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1978 et 1974	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1973 et 1969

Challenge Mondial

Saison 2018	Quotas par zone ITR	Cruiser 50+	Cruiser Women 16-	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30/39	Cruiser Women 40+
	Cibles	15	16	15	15	15
Qualifiés Zone NE	24,22%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant
Qualifiés Zone SE	30,49%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant
Qualifiés Zone NO	31,03%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant
Qualifiés Zone SO	14,26%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1968 et avant	Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 2001 et 1989	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1988 et 1979	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1978 et avant

Dans le cas où la 16^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 5^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Est serait alors qualifié.

5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2018 sont les suivants :

TROPHEE DE France BMX										
Saison 2018	Quotas par zone ITR	Garçons 8 ans et -	Filles 8 ans et -	Pupille	Pupille Fille	Benjamin	Benjamine	Cr Minime	Minime	Minime Fille
	Cible	120	30	180	40	220	45	40	120	35
Qualifiés Zone NE	24,22%	29	7	44	10	53	11	10	29	8
Qualifiés Zone SE	30,49%	37	9	55	12	67	14	12	37	11
Qualifiés Zone NO	31,03%	37	9	56	12	68	14	12	37	11
Qualifiés Zone SO	14,26%	17	4	26	6	31	6	6	17	5

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France							
Saison 2018	Quotas par zone ITR	Cadets	Cadettes	Femmes 17+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30+
	Cible	160	30	30	60	30	40
Qualifiés Zone NE	24,22%	39	7	7	15	7	10
Qualifiés Zone SE	30,49%	49	9	9	18	9	12
Qualifiés Zone NO	31,03%	50	9	9	19	9	12
Qualifiés Zone SO	14,26%	23	4	4	9	4	6

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France								
Saison 2018	Quotas par zone ITR	Cr Cadet	Cr Femme 17+	Cr 17/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40/44	Cr 45+
	Cible	50	20	50	20	50	40	40
Qualifiés Zone NE	24,22%	12	5	12	5	12	10	10
Qualifiés Zone SE	30,49%	15	6	15	6	15	12	12
Qualifiés Zone NO	31,03%	16	6	16	6	16	12	12
Qualifiés Zone SO	14,26%	7	3	7	3	7	6	6

Il est important de noter que :

- les pilotes féminines âgées de 17 ou 18 ans, et qui feront parties des pilotes qualifiées à l'issue du Challenge France, participeront dans la catégorie Juniors Femmes aux Championnats de France de BMX et utiliseront la butte à 8 mètres le cas échéant.
- les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France ou le Trophée de France BMX, si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Challenge Européen se déroulant en France, le quota de pilotes français pouvant participer passe de 16 à 32 pilotes.

Pour le Challenge Européen, tous les vainqueurs de l'année précédente qui sont qualifiés d'office libéreront autant de places que de vainqueurs.

Si le vainqueur du Challenge Européen de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 30 premiers du CPP, alors le 31^{ème} du CPP sera également qualifié.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale, dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

Les pilotes Femme âgées de 17 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Européen en 2018 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) selon les dispositions suivantes :

- Women 17/24 :
 - 30 premières pilotes nées entre 2001 et 1994 du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 2 pilotes hors métropole
- Women 25+ :
 - 30 premières pilotes nées en 1993 et avant du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 2 pilotes hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour les deux catégories ci-dessus, cette dernière sera remplacée par la 31^{ème} puis la 32^{ème} Femme 17 et + nationale du CPP.

Les pilotes Homme âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Européen en 2018 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) selon les dispositions suivantes :

- Master :
 - Pilotes Homme 30 et + nationaux classés du 1^{er} au 15^{ème} du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30/34 :

- 30 premiers pilotes nés entre 1988 et 1984 du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
- 2 pilotes hors métropole
- Men 35+:
 - 30 premiers pilotes nés en 1983 et avant du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 2 pilotes hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30/34 ou Men 35+, ce dernier sera remplacé par le 31ème puis le 32^{ème} Homme 30 et + national du CPP.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

La participation aux Championnats du Monde 2018 n'est possible que pour les pilotes Women/Men Juniors et Women/Men Elite remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 6.
[Annexe 6 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX](#)

Les pilotes Femme âgées de 17 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2018 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Women 17/24 :
 - 15 premières pilotes nées entre 2001 et 1994 du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole
- Women 25+:
 - 15 premières pilotes nées en 1993 et avant du CPP Femme 17 et + nationale,
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour les deux catégories ci-dessus, cette dernière sera remplacée par la 16ème Femme 17 et + nationale du CPP.

Les pilotes Homme âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2018 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Master :
 - Pilotes Homme 30 et + nationaux classés du 1^{er} au 15^{ème} du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Men 30/34 :
 - 15 premiers pilotes nés entre 1988 et 1984 du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole
- Men 35+:
 - 15 premiers pilotes nés en 1983 et avant du CPP Homme 30 et + national (**hors pilotes déjà qualifiés en Master**)
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30/34 ou Men 35+, ce dernier sera remplacé par le 16ème Homme 30 et + national du CPP.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP

Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

5.6. REMARQUES GENERALES

En cas d'égalité à l'issue du CPP National ou du CPP Challenge France, les pilotes seront départagés pour les sélections au **Challenge Européen** et au **Challenge Mondial** de la façon suivante : c'est le nombre total initial (avant correction de joker ou de bonus) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu dans la phase de qualification précédente lors de cette dernière course etc...

Pour les sélections au TFBMX ou au Challenge National, tous les pilotes ex-aequo à la limite du quota établi dans la présente note seront sélectionnés. En revanche aucun repêchage ne sera fait pour participer à ces épreuves.

Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant, les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués à l'issue des manches qualificatives leur resteront acquis.

Dans le cadre du Challenge France et corolairement aux points bonus, les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus. Le pilote se verra alors attribuer un point de participation pour l'épreuve concernée.

Le trait rouge pouvant figurer sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)

La Liste de Référence des Pilotes (LRP), détermine :

- Les pilotes autorisés à participer aux Indoors,
- Les pilotes autorisés à participer aux manches de la Coupe d'Europe,
- Les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France (uniquement pour les pilotes dont la « catégorie FRA » possède la mention « national(e) »),
- Les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale pour déterminer les quotas de l'année n+1.

La LRP est établie suivant les résultats de l'année n-1. Font partie de la LRP 2018 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2017,
- Les pilotes ayant participé au Challenge National / Championnat de France 2017,
- Les pilotes nationaux et des catégories Championnat (Elite Homme, Elite Femme, Junior) au titre de la saison 2018.

Les wild-cards sont uniquement accordées aux pilotes qualifiés pour le Challenge National/Championnats de France de l'année n-1 ou pour le TFBMX de l'année n-1 et n'ayant pas pu y participer pour raison médicale (certificat médical à l'appui obligatoire).

Dans le cas où l'établissement du certificat médical serait avéré comme faux, la FFC mettra immédiatement en place une procédure disciplinaire à l'encontre du pilote concerné.

Les demandes de wild-cards respectant les critères ci-dessus ne seront prises en compte que jusqu'au 30 novembre 2017 pour la saison 2018 et jusqu'au 30 novembre 2018 pour la saison 2019.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2018 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP sert à déterminer les pourcentages de pilotes par zone Interrégionale afin de déterminer les quotas de sélectionnés de l'année n+1. La base de calcul est établie suivant les deux critères suivants : 50% de la répartition Interrégionale via la LRP n-1 (critère de niveau sportif) et 50% de la participation moyenne des pilotes sur chaque zone Interrégionale (critère de participation aux compétitions).

$$Q \% = 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes IR LRP (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total LRP (n-1)}} + 0,50 \times \frac{\text{Nb pilotes 3 ChF (n-1)} \times 100}{\text{Nb pilotes total 3 ChF NO, NE, SO, SE (n-1)}}$$

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.fcc.fr/reglements-2/>

7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

7.1. PREAMBULE :

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, les Coupes d'Europe etc...) ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot.

Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI sont obligatoirement tenus de faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

Attention, depuis le 1^{er} Janvier 2015, la réglementation FFC applique également cette disposition.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'UCI a également interdit les fermetures éclair intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE

A l'occasion des Coupes d'Europe et du Challenge Européen, les pilotes sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le maillot national.

A l'occasion de la Coupe d'Europe, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national « Challenge » de l'année en cours est obligatoire pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national « Equipe de France » est obligatoire pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

8. NUMEROTATION DES PILOTES

8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS

Les pilotes de la catégorie Elite Hommes, Elite Femmes ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente. Les pilotes Junior ont un numéro correspondant au numéro UEC (sous réserve d'attribution par l'UEC).

Les pilotes Elite ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure (Elite), la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Les numéros des pilotes des catégories Championnat 2018 sont disponibles sur la LRP 2018 (cf. art.6)

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour les Coupes d'Europe, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes Challenge participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres (pilotes Championnat) porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2018.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

9. DEROGATIONS

Il n'y a plus de système de demande de dérogation pour accès ou maintien au niveau national ou supérieur.

10. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2018, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors Challenge France) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne

↓ Epreuves / Inscriptions par →	<i>DN</i>	<i>Clubs</i>	<i>Comités Régionaux</i>
<i>Indoor</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe de France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Trophée de France BMX</i>	NON	NON	OUI
<i>Challenge National</i>	NON	NON	OUI
<i>Championnats de France</i>	OUI	NON	OUI
<i>Coupe d'Europe (Challenge/Championnat)</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Européen</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe du Monde</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Mondial</i>	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

Pour les épreuves du calendrier national, les remboursements d'engagements ne seront possibles que jusqu'à la date limite d'engagement. Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

11. SECURITE DES PILOTES

11.1. CASQUE INTEGRAL :

Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.

11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :

Depuis 2015, elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2005 et avant).

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2005 et avant.

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions FFC et UEC dans les catégories 20 et 24 pouces à partir de 13 ans.

Conformément au règlement UCI en vigueur au 01^{er} janvier 2017, il est précisé que l'utilisation des pédales automatiques est soumise à la réglementation de la fédération continentale pour tous les pays membres du dit continent.

En application pour les épreuves régies par l'UCI (ex : épreuves Indoor en France), les pédales automatiques sont autorisées de la même manière que pour les Coupes d'Europe : à partir de 13 ans.

A l'occasion du Challenge Mondial, les pédales automatiques sont autorisées dans toutes les classes d'âge.

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2018



Epreuves	Ou ?	Pour Qui ?			Quelle finalité ?	Quand ?
<u>Indoors</u>	Avignon Caen St Etienne	Pupilles* Benjamins* Minimes Cadets Femme 17 + Homme 17/24	Homme 25/29 Homme 30+ Cruiser 30/39 et 40+ Elites et Junior H <i>* uniquement de la zone ITR pour Avignon et Caen</i>	Pilotes faisant parties de la LRP 2018	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP National)	27 et 28 janvier 17 et 18 février 08 et 09 Décembre
<u>Challenge France</u>	3 manches par Zone Interrégions	8 ans et moins Pupilles Benjamins Minimes Cadets	Femme 17 + Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Cruisers	Pilotes issus des Comités Régionaux sans quotas ou quotas fixés par les Comités Régionaux	Qualificatif pour le Challenge National/Championnats de France. Pour les 8 ans et moins, Pupilles, Benjamins et Minimes qualificatif pour le TFBMX. Pour les Pupilles, Benjamins et les Cruisers qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP Challenge France)	07 et 08 avril 12 et 13 mai 02 et 03 juin
<u>Coupe de France BMX</u>	10 manches sur le territoire National (2 par week end)	Minimes* Cadets* Femme 17 +* Homme 17/24* <i>*catégories dites "nationales"</i>	Homme 25/29* Homme 30+* Elite Homme Elite Femme Junior Homme	Pilotes faisant parties de la liste des pilotes nationaux	Qualificatif pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial (CPP National)	30 mars, 01 et 02 avril 21 et 22 avril 19 et 20 mai 26 et 27 mai 16 et 17 juin

ANNEXE 1 - LES EPREUVES NATIONALES DE BMX 2018



Epreuves	Où ?	Pour Qui ?		Quelle finalité ?	Quand ?	
<u>TFBMX</u>	Schwenheim	8 ans et moins Pupilles Benjamins Minimes	Cruiser Minime	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	23 et 24 juin
<u>Challenge National</u>	Sarzeau	Femme 19+ Homme 17/24 Homme 25/29 Homme 30+ Homme 30+	Cruiser 17/24 Cruiser 25/29 Cruiser 30/39 Cruiser 40/44 Cruiser 45+	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France et pilotes "nationaux"	La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	06, 07 et 08 juillet
<u>Championnats de France</u>	Sarzeau	Cadette Cadet Junior Fille Junior Garçon Elite Femme Elite Homme	Cruiser Cadet Cruiser Junior	Pilotes sélectionnés à l'issue du Challenge France* et pilotes "nationaux" <i>* pour les Cadets et Junior Fille</i>	Titres de Champion de France délivrés. La participation permet d'être sur la LRP l'année suivante	06, 07 et 08 juillet

ANNEXE 2 - CATEGORIES INTERNATIONALES 2018 V2



Catégories masculines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2009	Boy 9	Boy 9	Boy 9
2008	Boy 10	Boy 10	Boy 10
2007	Boy 11	Boy 11	Boy 11
2006	Boy 12	Boy 12	Boy 12
2005	Boy 13	Boy 13	Boy 13
2004	Boy 14	Boy 14	Boy 14
2003	Boy 15/16	Boy 15	Boy 15
2002	Boy 15/16	Boy 16	Boy 16
1994/2001	Men 17/24	Men 17/24	Men 17/24
1989/1993	Men 25 +	Men 25/29	Men 25/29
1984/1988	Men 25 +	Men 30/34	Men 30/34
1983 et avant	Men 25 +	Men 35 +	Men 35 +

Catégories féminines Challenge 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2009	Girl 9	Girl 9	Girl 9
2008	Girl 10	Girl 10	Girl 10
2007	Girl 11/12	Girl 11	Girl 11
2006	Girl 11/12	Girl 12	Girl 12
2005	Girl 13/14	Girl 13	Girl 13
2004	Girl 13/14	Girl 14	Girl 14
2003	Girl 15/16	Girl 15	Girl 15
2002	Girl 15/16	Girl 16	Girl 16
2001/1994	Women 17 +	Women 17/24	Women 17/24
1993 et avant	Women 17 +	Women 25+	Women 25+

Catégories masculines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2004/2005			Cruiser 13/14
2002/2003			Cruiser 15/16
1994/2001	Cruiser 17/29	Cruiser 17/24	Cruiser 17/24
1987/1993	Cruiser 17/29	Cruiser 25/29	Cruiser 25/29
1984/1988	Cruiser 30/39	Cruiser 30/34	Cruiser 30/34
1979/1983	Cruiser 30/39	Cruiser 35/39	Cruiser 35/39
1974/1978	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44	Cruiser 40/44
1969/1973	Cruiser 45 +	Cruiser 45/49	Cruiser 45/49
1968 et avant	Cruiser 45 +	Cruiser 50 +	Cruiser 50 +

Catégories féminines Challenge 24"

ANNEE	Coupe d'Europe	Challenge Européen	Challenge Mondial
2002 et après			Cruiser 16 and under
1989/2001	Cruiser 17 +	Cruiser 17/29	Cruiser 17/29
1979/1988	Cruiser 17 +	Cruiser 30/39	Cruiser 30/39
1978 et avant	Cruiser 17 +	Cruiser 40 +	Cruiser 40 +

Catégories masculines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2000/2001	Men Junior	Men Junior	Men Junior
1999 et avant	Men Elite	Men Elite	Men Elite

Catégories féminines Championnat 20"

ANNEE	Coupe d'Europe	Championnats d'Europe	Championnats du Monde
2000/2001	Women Junior	Women Junior	Women Junior
1999 et avant	Women Elite	Women Elite	Women Elite

ANNEXE 3 - CATEGORIES NATIONALES 2018



ANNEE	Catégories 20 pouces	Indoor	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2010 et après	8 ans et moins Fille		X				X
2009/2008	Pupille Fille	X ***	X				X
2007/2006	Benjamin Fille	X ***	X				X
2005/2004	Minime Fille	X *	X	X ****			X
2003/2002	Cadet Fille	X *	X	X ****		X	
2001 et avant	Femme 17 ans et +	X *	X	X ****			
1999 et avant	Femme 19 ans et +				X		
2010 et après	8 ans et moins Garçon		X				X
2009/2008	Pupille	X ***	X				X
2007/2006	Benjamin	X ***	X				X
2005/2004	Minime	X *	X	X ****			X
2003/2002	Cadet	X *	X	X ****		X	
2001/1994	Homme 17/24	X *	X	X ****	X		
1993/1989	Homme 25/29	X *	X	X ****	X		
1988 et avant	Homme 30 +	X *	X	X ****	X		
2001/2000	Junior Femme					X	
2001/2000	Junior Homme	X		X		X	
1999 et avant	Elite Homme	X		X		X	
1999 et avant	Elite Femme	X		X		X	

ANNEE	Catégories 24 pouces	Indoor	Challenge France	Coupe de France	Challenge National	Chpt de France	TF BMX
2005/2004	Minime Cruiser		X				X
2003/2002	Cadet Cruiser		X			X	
2001/2000	Junior Cruiser					X	
2001 et avant	Femme 17 ans et + Cruiser		X		X		
2001/1994	17/24 Cruiser		X		X		
1993/1989	25/29 Cruiser		X		X		
1988/1979	30/39 Cruiser	X *	X		X		
1978 et avant	40 + Cruiser	X *					
1978/1974	40/44 Cruiser		X		X		
1973 et avant	45 + Cruiser		X		X		

X *

X **

X ***

X****

Indoors ouverts uniquement aux coureurs de la LRP

Voir réglementation particulière de participation aux Championnats de France

Uniquement Pupilles Benjamins de la LRP et de la zone ITR où se déroule l'épreuve si l'Indoor compte pour le CPP

Uniquement les pilotes "nationaux"

CHALLENGE		TYPE DE LICENCE	TARIF
	DRAISIENNE / BABY VELO	BABY VELO	15,00 €
1	POUSSIN / 8 ANS ET MOINS	JEUNES	50,00 €
1	PUPILLE	JEUNES	50,00 €
1	BENJAMIN	JEUNES	50,00 €
1	MINIME	JEUNES	50,00 €
1	CADET	JEUNES	50,00 €
2	HOMME ET FEMME 17/18 ANS	JUNIORS	86,00 €
2	HOMME ET FEMME 19 ANS ET +	COMPETITION (3 ^e catégorie)	119,00 €
CHAMPIONNAT		TYPE DE LICENCE	TARIF
3	JUNIOR HOMME (17/18 ANS)	JUNIORS	86,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2 ^e catégorie)	159,00 €
3	ELITE HOMME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1 ^e catégorie)	199,00 €
4	JUNIOR DAME (17/18 ANS)	JUNIORS	86,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (3 ^e catégorie)	119,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (2 ^e catégorie)	159,00 €
4	ELITE DAME (19 ANS ET +)	COMPETITION (1 ^e catégorie)	199,00 €
AUTRES LICENCES PRATIQUE DU BMX		TYPE DE LICENCE	TARIF
5	16 ANS ET MOINS	LICENCE ACCUEIL	15,00 €
6	BMX FREESTYLE PARK / SPORT URBAIN	PASS'PORT URBAIN	55,00 €
4	HOMME ET FEMME DE 17/18 ANS	JUNIOR	86,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME	68,00 €
7	19 ANS ET + (épreuves régionales)	PASS' CYCLISME OPEN	107,00 €
ENCADREMENT/AUTRES		TYPE DE LICENCE	TARIF
8	LOISIR	PASS'LOISIR	45,00 €
	DIRIGEANT, ARBITRE BMX, CADRE TECHNIQUE	ENCADREMENT	63,00 €
	ARBITRE REGIONAL ET NATIONAL	ARBITRE REGIONAL	96,00 €
	ARBITRE FEDERAL, NATIONAL ELITE ET INTERNATIONAL	ARBITRE FEDERAL / NE / INTERNATIONAL	176,00 €
	ANIMATEUR	ANIMATEUR	373,00 €

- 1 Compétition autorisée avec certificat médical
- 2 Catégorie junior pour les 17/18 ans et 3^e catégorie pour les 19 ans et +
Catégorie junior pour les 17/18 ans
- 3 1^o catégorie pour les 5 premiers du Chpt de France et les finalistes du Championnat d'Europe ou du Monde, liste de haut niveau Elite et Senior
2^o catégorie pour tous les autres pilotes Elite Homme et pour ceux figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans)
Catégorie junior pour les 17/18 ans
- 4 1^o catégorie pour les finalistes du Chpt d'Europe ou du Monde ou pilotes figurant sur liste de haut niveau Elite et Senior
2^o catégorie pour les 8 premières du Chpt de France 2017 Elite et Junior Femme âgées de 19 ans et + en 2018, pilotes figurant sur la liste nationale de haut niveau "France Jeune" (hors 17/18 ans)
3^o catégorie pour toutes les autres pilotes.
- 5 La licence ACCUEIL est valable 1 mois maximum avec certificat médical obligatoire. Permet de participer aux épreuves promotionnelles.
- 6 La licence Pass'Sport Urbain est une licence permettant la pratique en compétition du BMX freestyle, tout âge confondu. Cette licence ne permet en aucun cas la pratique de la Race en BMX.
- 7 Le Pass'Cyclisme et Pass'Cyclisme Open permet aux pilotes de 19 ans et plus de participer aux épreuves régionales
Pour participer aux courses Inter Régions et au delà, le coureur devra contracter une licence 3^eme catégorie et s'acquitter de la différence de tarification
- 8 Le Pass'Loisir, permet aux pilotes de faire de l'initiation BMX, ainsi que de participer aux entrainements de BMX avec certificat médical. Cette licence ne permet pas la pratique du BMX en compétition.

ANNEXE 5 - MODES DE SELECTIONS POUR LA SAISON 2018



Saison 2018				
Sélections pour :	TFBMX	Challenge National Championnats de France	Challenge Européen	Challenge Mondial
8 ans et moins	CPP - Challenge France			
Pupilles	CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
Benjamins	CPP - Challenge France		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France
Minimes	CPP - Challenge France		CPP National	CPP National
Cadets		CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
Femmes 17+		CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
Homme 17/24		CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
Homme 25/29		CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
Homme 30 +		CPP - Challenge France	CPP National	CPP National
Cruisers		CPP - Challenge France	CPP - Challenge France	CPP - Challenge France

les Championnats du Monde Race BMX

Depuis la saison 2013, les critères de participations aux Championnats du Monde sont tributaires du classement des Nations et des pilotes UCI. Le classement de l'année n-1, au 31 Décembre, détermine le quota de pilotes qui peut être inscrit pour l'épreuve.

Le ranking UCI par nations, détermine le quota de pilote qualifié suivant les catégories (voir tableaux ci-dessous). En plus de ces quotas, sont automatiquement qualifiés :

- Les 16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1,
- Les 8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1.

Ces pilotes seront automatiquement qualifiés et ne pourront être remplacé par d'autres pilotes.

ELITE MEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	6	24
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	5	20
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	3	18
de 15 ^{ème} à 25 ^{ème}	2	20
de 26 ^{ème} à 39 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		96
16 premiers Elite Men au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	16	16
<i>TOTAL de pilotes</i>		112

ELITE WOMEN		
<i>Classement des nations UCI</i>	<i>Nombre maximum de pilotes</i>	<i>TOTAL</i>
de 1 ^{er} à 2 ^{ème}	4	8
de 3 ^{ème} à 4 ^{ème}	3	6
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	2	8
de 9 ^{ème} à 22 ^{ème}	1	14
<i>SOUS-TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations</i>		36
8 premières Elite Women au ranking individuel UCI BMX au 31 Décembre n-1	8	8
<i>TOTAL de pilotes</i>		44

JUNIOR MEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	8	32
de 5 ^{ème} à 8 ^{ème}	6	24
de 9 ^{ème} à 14 ^{ème}	4	24
de 15 ^{ème} à 18 ^{ème}	2	8
de 19 ^{ème} à 26 ^{ème}	1	8
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		96

JUNIOR WOMEN		
Classement des nations UCI	Nombre maximum de pilotes	TOTAL
de 1 ^{er} à 4 ^{ème}	4	16
de 5 ^{ème} à 6 ^{ème}	3	6
de 7 ^{ème} à 16 ^{ème}	1	10
TOTAL de pilotes qualifiés par le classement des Nations		32

NB 1: En plus des quotas prédéfinis ci-dessus, chaque pays est autorisé à inscrire **2 pilotes « réserves » par catégorie**. Ces pilotes pourront participer en remplacement de pilote éventuellement blessé pendant les essais.

NB 2: Hormis pour les pilotes faisant partie des 16 premiers Elite Men ou des 8 premières Elite Women, seule la DTN sera habilitée à sélectionner les pilotes pouvant participer aux Championnats du Monde suivant les quotas établis.